

Ecole « Les minots »

10 rue de Bizet

85210 Saint Juire Champgillon

☎ 02 51 28 80 68 ce.0850546G@ac-nantes.fr

Note de rentrée

2024-2025

L'ECOLE

Horaires de l'école

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents avant l'ouverture de l'école (début de l'accueil) et après l'heure de sortie.



	Matin			Après-midi		
	Accueil	Début de la classe	Fin de la classe	Accueil	Début de la classe	Fin de la classe
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	<u>8h50</u>	9h00	12h00	<u>13h20</u>	13h30	16h30

En cas d'absence de votre enfant



Prévenir l'école en justifiant par écrit via EduCartable. Selon le règlement intérieur, « toute absence répétée et/ou non justifiée sera signalée auprès de l'Inspection. ». La cuisine centrale et l'accueil périscolaire sont à **contacter directement** pour l'annulation d'inscription.

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants



Réunion de rentrée :

Elle aura lieu à l'école des Minots le lundi 30 septembre à 18h00.

Élections des parents d'élèves



Les élections auront lieu le vendredi 11 octobre 2024. Nous attendons les 10 candidatures pour créer les listes des écoles du RPI.

N'hésitez pas à contacter vos actuels représentants de parents élus à l'adresse mail : representantparent.rpi85210@gmail.com

Communication école/famille



L'intégralité des communications écrites se fait via educartable. Merci de signer numériquement les mots lorsque cela vous est demandé.

Pensez à y noter notamment :

- Les justifications d'absence, les demandes de rendez-vous.
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (séparation, mariage...).
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans ses apprentissages.

Le « Pack de rentrée »



Vous trouverez le jour de la rentrée dans le cartable de votre enfant :

- La fiche individuelle de renseignements : à vérifier, modifier au crayon rouge et à rendre dès le mardi 3 septembre si possible
- Une publicité pour une assurance scolaire*.

* Assurance scolaire

Chaque enfant devra fournir une attestation d'assurance. Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cette assurance doit garantir les :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.
- **Responsabilité individuelle corporelle** (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

Temps périscolaires



Restauration scolaire (09.67.18.09.35) : L'inscription est gérée par la Communauté de Communes. Veillez à prévenir la cuisine centrale en cas d'annulation ou ajout de repas par rapport au planning habituel.

Accueil périscolaire (Directrice : Manuella BOYER) :

L'accueil périscolaire est ouvert de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 le vendredi, 19h les lundis, mardis et jeudis. Les inscriptions se font via l'adresse mail periscolaire@lareorthe.fr; pour tout changement dans la journée pour le soir- même, contacter le 02.51.27.27.58.

INFORMATIONS DIVERSES

**les poux
sont de retour!**



pensez à vérifier la tête de votre enfant

Parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et appliquant les mesures de prévention...

Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux, merci.

Vacances scolaires



Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves.		Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël.	Vendredi 20 décembre 2024	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver.	Vendredi 7 février 2025	Lundi 24 février 2025
Vacances de printemps.	Vendredi 4 avril 2025	Mardi 22 avril 2025
Sortie des élèves.	Vendredi 5 juillet 2025	

Les élèves n'auront pas classe vendredi 30 mai en raison du Pont de l'Ascension.

**Nous vous remercions pour votre lecture attentive
et nous souhaitons à votre famille une excellente rentrée !**

L'équipe enseignante de l'école des Minots